

France-Saint-Chamond: Photocopying and offset printing equipment

OJ S 204/2013 19/10/2013

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier du Pays de Gier

Postal address: BP 168

Town: Saint-Chamond Cedex

Postal code: 42403

Country: France

Contact person: Cellule des marchés publics

For the attention of: Mme Nart L.

E-mail: m.danan@chpg.org

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <http://www.klekoon.com>

Electronic access to information: <http://www.klekoon.com>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.klekoon.com>

Additional information can be obtained from:

Official name: Centre hospitalier du Pays de Gier

National registration number: 2642039600037

Postal address: BP 168

Town: Saint-Chamond Cedex

Postal code: 42403

Contact person: Cellule des marchés publics

For the attention of: Mme Danan

E-mail: m.danan@chpg.org

Telephone: +33 426489165

Internet address: <http://www.klekoon.com>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Klekoon

Postal address: BP 637

Town: Aulnay-sous-Bois

Postal code: 93611

Contact person: Assistance Klekoon

E-mail: support@klekoon.com

Telephone: +33 892222401

Internet address: <http://www.klekoon.com>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Klekoon

Postal address: BP 637

Town: Aulnay-sous-Bois

Postal code: 93611

Telephone: +33 892222401

Internet address: <http://www.klekoon.com>

I.2. Type of the contracting authority

Other: Établissement public hospitalier

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Location maintenance de matériels d'impression neufs.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Rental

Main site or place of performance: 19 rue Victor Hugo, 42403 Saint-Chamond

NUTS code FR715 Loire

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 48

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Location maintenance de matériels d'impression neufs.

II.1.6. CPV code(s)

30120000 Photocopying and offset printing equipment, 50532000 Repair and maintenance services of electrical machinery, apparatus and associated equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

La prestation comprend à titre indicatif et prévisionnel :

Lot 01 : La location maintenance d'appareils multifonctions (photocopieurs / imprimante / scanner / fax selon les dispositions du CCTP). Une commande de 58 appareils avec stock tampon de chacun de leurs consommables sera à prévoir lors de la commande initiale.

Lot 02 : La location maintenance d'imprimantes noir et blanc, couleurs. Une commande de 98

appareils avec stock tampon de chacun de leurs consommables sera à prévoir lors de la commande initiale.

le matériel proposé doit être du matériel neuf (sans aucune pièce reconditionnée) hormis le matériel de prêt mis à disposition selon les conditions des documents du marché.

ces informations sont fournies à titre indicatif et prévisionnel. Elles visent à apprécier l'étendue du marché et ne préjugent en rien des commandes réelles qui pourront être réalisées ultérieurement par le pouvoir adjudicateur. Elles ne représentent pas un engagement contractuel de la part du CHPG

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 01

Lot title: location maintenance d'appareils multifonctions

1) Short description

La location maintenance d'appareils multifonctions (photocopieurs / imprimante / scanner / fax selon les dispositions du CCTP)

2) CPV code(s)

30120000 Photocopying and offset printing equipment, 50532000 Repair and maintenance services of electrical machinery, apparatus and associated equipment

3) Quantity or scope

une commande de 58 appareils avec stock tampon de chacun de leurs consommables sera à prévoir lors de la commande initiale. Le matériel proposé doit être du matériel neuf (sans aucune pièce reconditionnée) hormis le matériel de prêt mis à disposition

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

La livraison et la mise en service opérationnelle des matériels d'impression de la première commande (soit environ 58 équipements et consommables associés) devra être réalisée au plus tard le 1.3.2014. Le bon de commande correspondant sera adressé au titulaire au plus tard 5 jours après la notification du marché. En cours d'exécution de marché tout ajout de matériel sera notifié par bon de commande (au sens de l'article 77 du code des marchés publics) lors de la survenance du besoin.

La durée du marché est de 48 mois fermes à compter de la date d'admission du dernier matériel installé faisant état d'une vérification de service régulier positive par lot.

Les concurrents doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base).

Mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du Code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales détaillées suivantes :

Variantes autorisées pour le lot no1 :

-Variante no1 : Service de télémaintenance,

-Variante no2 : Services de télé approvisionnement.

Chacune des variantes proposées doit faire l'objet d'un mémoire permettant d'en apprécier l'intérêt technique et économique par rapport aux critères de classement des offres.

Le titulaire précise, dans son mémoire technique distinct de celui de l'offre de base, les caractéristiques de la variante. Le cas échéant, les dispositions de ces documents contractuels pourront être retenues.

La méthodologie de dépouillement ainsi que les critères de jugement des offres variantes retenus restent identiques à ceux de la solution de base.

Un acte d'engagement avec un bordereau de prix sera établi pour chaque variante proposée. L'absence de proposition de variante(s) n'est pas éliminatoire. Toutefois, les variantes devront être nécessairement accompagnées de la solution de base sous peine de rendre l'offre irrégulière.

Lot No: 02

Lot title: location maintenance imprimantes

1) Short description

La location maintenance d'imprimantes noir et blanc, couleurs

2) CPV code(s)

30120000 Photocopying and offset printing equipment, 50532000 Repair and maintenance services of electrical machinery, apparatus and associated equipment

3) Quantity or scope

une commande de 98 appareils avec stock tampon de chacun de leurs consommables sera à prévoir lors de la commande initiale. Le matériel proposé doit être du matériel neuf (sans aucune pièce reconditionnée) hormis le matériel de prêt mis à disposition

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

La livraison et la mise en service opérationnelle des matériels d'impression de la première commande (soit environ 98 équipements et consommables associés) devra être réalisée au plus tard le 2.4.2014. Le bon de commande correspondant sera adressé au titulaire au plus tard 30 jours après la notification du marché. En cours d'exécution de marché tout ajout de matériel sera notifié par bon de commande (au sens de l'article 77 du code des marchés publics) lors de la survenance du besoin.

La durée du marché est de 48 mois fermes à compter de la date d'admission du dernier matériel installé faisant état d'une vérification de service régulier positive par lot.

Les concurrents doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base).

Mais ils peuvent également présenter, conformément à l'article 50 du Code des marchés publics, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales détaillées suivantes :

Variantes autorisées pour le lot no2 :

-Variante no1 : Service de télémaintenance,

-Variante no2 : Services de télé approvisionnement.

Chacune des variantes proposées doit faire l'objet d'un mémoire permettant d'en apprécier l'intérêt technique et économique par rapport aux critères de classement des offres.

Le titulaire précise, dans son mémoire technique distinct de celui de l'offre de base, les caractéristiques de la variante. Le cas échéant, les dispositions de ces documents contractuels pourront être retenues.

La méthodologie de dépouillement ainsi que les critères de jugement des offres variantes retenus restent identiques à ceux de la solution de base.

Un acte d'engagement avec un bordereau de prix sera établi pour chaque variante proposée.

L'absence de proposition de variante(s) n'est pas éliminatoire. Toutefois, les variantes devront être nécessairement accompagnées de la solution de base sous peine de rendre l'offre irrégulière.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Sans objet.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : sur ressources propres du CHPG (budget hospitalier).

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées par virement bancaire dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupement solidaire ou conjoint avec un mandataire solidaire.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités. Un même prestataire ne pourra être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conformément à la circulaire du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité des établissements publics en matière de développement durable, le titulaire veille :

- au respect des conditions de travail de son personnel,
- à ce que les matériels d'impression proposés respectent des performances de consommation énergétique au moins égales à celles du référentiel Energy Star ou équivalent,
- à assurer la collecte et l'élimination des consommables usagés ainsi que l'enlèvement et le recyclage matériels en fin de vie vers des filières agréées

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats utiliseront une lettre de candidature (formulaire Dc1) pour présenter leur candidature. Ce document disponible gratuitement sur le site http://www.finances.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm contiendra :

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 et 44 du cmp ;
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du

code du travail ;

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail
- le pouvoir de la personne habilitée à engager la société candidate

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Les candidats produiront une déclaration du candidat (formulaire Dc2). Ce document disponible gratuitement sur le site http://www.finances.gouv.fr/themes/marches_publics/formulaires/index.htm contiendra :

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global concernant les fournitures, services objets du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les candidats produiront une déclaration du candidat (formulaire Dc2) contenant :

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ;
- une liste des principales fournitures effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- la description des moyens matériels et équipements techniques dont le candidat dispose pour l'exécution de cette prestation.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Qualité technique (cf. règlement de consultation). Weighting 60
2. Prix (redevance et coût copie). Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

2.12.2013 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (co-traitants) sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur ci-dessus. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Retrait du dossier de consultation des entreprises :

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante : www.klekoon.com

Pour toute assistance dans le téléchargement les candidats contacteront le numéro suivant : Assistance Klekoon : 0892. 222. 401.

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Le retrait des documents sous forme électronique n'oblige pas le candidat à déposer une offre dématérialisée.

Accès à toute information complémentaire :

L'attention des candidats, procédant au retrait du cahier des charges, est appelée sur le fait que toutes les informations complémentaires ou modifications intervenant sur le DCE qui

pourraient éventuellement être diffusées au cours de cette consultation seront publiées sur la plateforme de dématérialisation de l'hôpital du Gier (Centre Hospitalier du Pays de Gier) : <https://www.klekoon.com>

En tout état de cause, pour bénéficier de toutes informations complémentaires diffusées au cours de cette consultation, les candidats devront s'identifier lorsqu'ils procéderont au téléchargement du DCE sur la plateforme de dématérialisation précitée.

Dépôt des plis :

Les plis sont obligatoirement adressés par voie électronique à l'adresse suivante : www.klekoon.com.

Les dossiers des candidats comportent un pli comprenant les documents relatifs à la candidature et à l'offre. Toute transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :

- portable document format (.pdf) ;
- applications bureautiques (.doc, .xls, .pwt) ;
- compressés (.zip) ;
- multimédias (.jpg) ;

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle. Par conséquent, la seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.

Conformément à l'arrêté du 15 juin 2012, relatif à la signature électronique dans les marchés publics, conformément à la date limite du 19 mai 2013, fixée par l'ordonnance no2005-1516 du 8 décembre 2005, le niveau minimum de sécurité de signature électronique exigé des candidats est le Niveau II du RGS (Référentiel Général de Sécurité) ou équivalent. Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante : <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>.

Les candidats signataires de documents électroniques sont autorisés à utiliser le certificat de leur choix parmi l'un des trois formats définis à l'article 3 de cet arrêté (Xades, Pades, Cades). Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Le pli doit parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu ; il pourra être renvoyé à son auteur

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 16.10.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif, palais des juridictions
Postal address: 184 rue Duguesclin
Town: Lyon
Postal code: 69003

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif, palais des juridictions
Postal address: 184 rue Duguesclin
Town: Lyon
Postal code: 69003

VI.5. Date of dispatch of this notice

16.10.2013